



SITOUR®

PART OF ISD



GLOBAL COMPACT **2023**



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

DROITS DE L'HOMME

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme 01

Veiller à ne pas se rendre complices des violations des droits de l'homme 02

ENVIRONNEMENT

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 07

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 08

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement 09

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

03 Respecter la liberté du droit d'association et reconnaître le droit de négociation collective

04 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

05 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

06 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

A l'attention de
Monsieur António Guterres
Secrétaire général des Nations Unies
NEW YORK, NY 10017
USA

Cormeilles-en-Parisis, le 2 juin 2023

Objet : Lettre de réengagement (12^{ème} année consécutive)

Monsieur le Secrétaire,

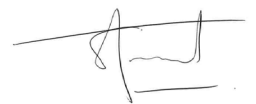
J'ai l'honneur de vous confirmer que pour la 12^{ème} année consécutive le groupe ISD renouvelle son engagement envers le pacte mondial et ainsi son soutien au 10 principes du Global Compact des Nations Unies. C'est parce que nous pensons que notre rôle dépasse celui d'être un acteur économique et que notre capacité à créer de la valeur ne dépend pas uniquement de facteurs financiers que nous renforçons notre engagement au service d'une croissance durable et exclusive.

Notre adhésion au Global Compact témoigne de notre volonté de nous inscrire dans un environnement plus humain et respectueux du monde qui nous entoure.

Par cette publication annuelle et récurrente, nous nous engageons à partager avec nos parties prenantes notre implication dans le progrès continu des objectifs de développement durable des Nations Unies grâce à la description de nos actions dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Meilleures salutations

Eve STOCKEL
Présidente



LE COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR ÉVOLUE FACE À LA CRISE.

ACHETER AU **MEILLEUR PRIX**

SE REPÉRER **INTUITIVEMENT**

PRENDRE DU PLAISIR
DANS L'ACTE D'ACHAT

AVOIR UNE OFFRE
ATTRACTIVE ET CLAIRE

Offrir une
expérience d'achat
différenciante
en magasin

QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE VISION

Groupe européen
référent sur le marché
de la **COMMUNICATION**
et du **MERCHANDISING**
sur le point de vente.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Créer des produits
ou des **SOLUTIONS**
INNOVANTES
et respectueuses de
l'environnement,
visant à faciliter
le **PARCOURS CLIENT**
et son acte d'achat.

NOTRE TERRITOIRE

EN PROPRE sur
l'Espagne, le Bénélux,
l'Allemagne, la France,
l'Australie.

En partenariat sur le
reste de l'Europe.



NOS VALEURS

TRANSPARENCE

Nous veillons à préserver des **relations authentiques avec nos clients** et à instaurer un climat de confiance et de proximité.

INNOVATION

Nous proposons **des solutions différenciantes**, à valeur ajoutée et cohérentes avec les contraintes techniques, économiques et environnementales de nos clients.

DIVERSITÉ

Nous sommes les seuls sur le marché de la PLV à proposer à nos clients **une offre complète** standard et sur-mesure à 360 ° avec une **dimension européenne**, multi canal, multi métier et multi marché visant à **développer l'attractivité d'un espace**.

ENGAGEMENT

Nous sommes **impliqués** dans la réalisation des projets qui nous sont confiés et **déterminés** à les mener à bien dans **les délais impartis** par nos clients.

Création en 1967



50 millions

d'euros de CA en 2022



185 employé.e.s
Parité respectée

48/52

homme/femme

1/3

**de nos solutions
merchandising**

réalisées à partir de
matières recyclées



9 marques*

* All Round / Caractères / Flexico PLV / Hang & Display /
Impact Concept / Jolfix / Mustang / Sitour / Profipack

80%

de notre production
réalisée en Europe, dont

60%

en France



49 pays

distribués

3% du CA

investi en
Recherche et Développement

5 entrepôts



8000 m²
de surface

logistique

UN POSITIONNEMENT DE MULTISPÉCIALISTE POUR FACILITER LE PARCOURS D'ACHAT CLIENT DE LA PLV

Merchandising

Clarifier et structurer l'offre pour
gagner en temps d'achat

Signalétique

Proposer des concepts immersifs
pour un repérage intuitif

Décoration

Animer par thématiques pour
une expérience d'achat plaisir

Théâtralisation

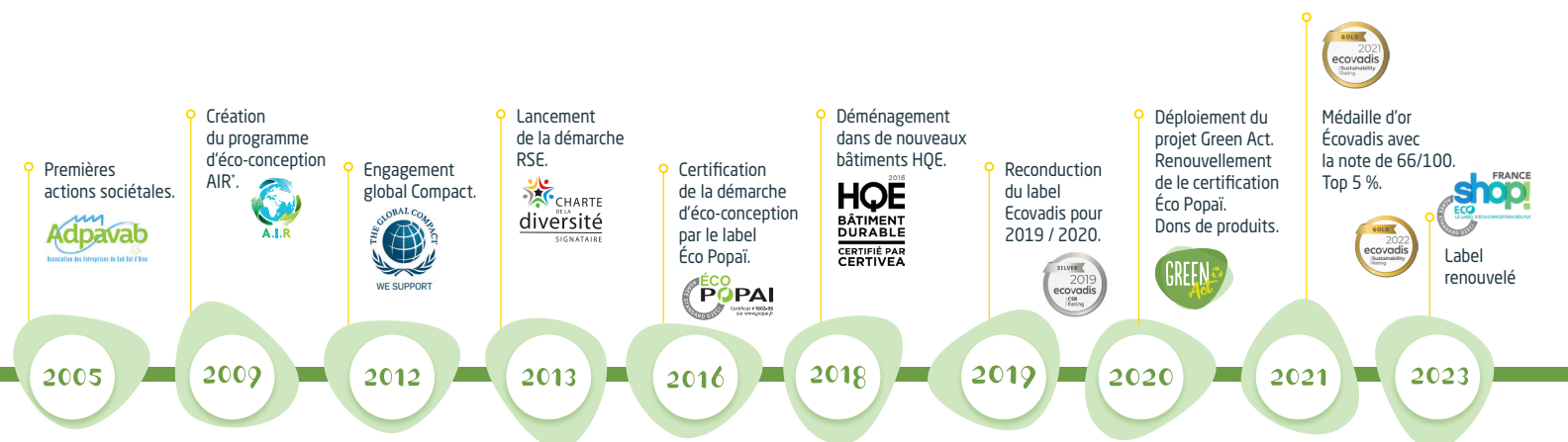
Créer de l'attractivité en linéaire
pour stimuler l'acte d'achat

Affichage prix

Aider le consommateur à se repérer
grâce à une communication claire
sur les prix



UNE DÉMARCHE ANCRÉE CHEZ DEPUIS PLUS DE 15 ANS



UN ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE

AVEC DES ACTIONS...

Un pacte commercial durable avec une charte qualité sur nos plus gros fournisseurs.

Une supply chain raccourcie avec la relocalisation de notre production en Europe à 80%.

Une prise en compte de l'éco-conception dans l'élaboration de nos produits : programme GreenAct, formation à la démarche ACV, Label ÉCOPOPAI depuis 2016.

Une implication sociétale avec le CREPI (Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion), l'adhésion à la charte de la diversité depuis 2011, le soutien de la Croix-Rouge.

...QUI SE TRADUISENT PAR

La médaille d'or EcoVadis pour



La médaille d'argent EcoVadis pour



Le développement de solutions éco-conçues et durables



Le renouvellement du label





NOS SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES

Vous êtes à la recherche de solutions différenciantes pour offrir un univers d'achat expérientiel en lien avec vos exigences environnementales ?...

Notre expertise associée à notre programme d'éco-conception sont faits pour vous !

DES SUPPORTS MERCHANDISING STANDARDS



Prise en compte de l'intégralité du cycle de vie avec notre gamme vrac Bulk It ! : du choix des matières premières, de la production, de l'emballage, jusqu'au transport...

Concept merchandising Easypush pour le rayon chocolat réalisé à partir de 80% de matière recyclée provenant de rebus de production automobile et emballage alimentaire.

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION STANDARDS

DES SOLUTIONS SUR-MESURE



Nouvelle gamme premium en bois

Clip stop-rayon éco-conçu avec 50% de matière recyclée

Rotonde suspendue en métal et en bois fabriquée en France dans nos ateliers de fabrication

CHANGER POUR DURER

Aujourd'hui, l'enjeu d'une économie au service de l'homme et la nécessaire préservation de la planète accélère notre besoin de repenser notre système, réinventer nos modes de production, réévaluer notre façon de prospérer et reconsidérer nos modes de vie.

Nous avons **un rôle décisif à jouer pour construire un futur durable**, en mettant la transformation au cœur de la stratégie.

Notre volonté de renforcer notre engagement à bâtir un avenir meilleur pour nos collaborateurs, nos clients et l'ensemble des parties prenantes s'est accentuée. Nous œuvrons au quotidien pour transmettre nos savoirs et pérenniser l'entreprise. C'est pour cette raison que nous avons repris le contrôle avec 25 Managers de notre groupe en 2022 après 15 ans d'actionnariat financier.

L'appropriation du groupe par les collaborateurs de l'entreprise et de son développement sont déjà en soi une approche RSE qui permet de créer un vrai modèle d'entrepreneuriat et de l'inscrire durablement.



PRINCIPES SOUTENUS CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME

Les actions mises en œuvre par SITOUR couvrent le principe n°1 « les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme ».

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Objectif

- ✓ Formaliser et partager avec nos parties prenantes les process et les règles de sécurité et favoriser un environnement de travail sûr et sain.

Actions menées

Protocole de sécurité transport

Dans le cadre de l'arrivée de notre nouveau responsable transport, nous avons publié une communication interne intégrant une présentation des activités de transport et une mise à jour du guide à destination des équipes en charge de l'Administration des Ventes afin de fluidifier les process entre ces deux services.

A cette occasion, nous avons procédé à l'actualisation de **notre protocole de sécurité**, comprenant des consignes et un plan de prévention, destiné aux transporteurs partenaires de notre entreprise. Un suivi a été également mis en place pour une mise à jour régulière.

Protocole de sécurité 2022

PROTOCOLE DE SECURITE		Arrêté du 26/04/96 pris en application de l'article R 237-1 du code du Travail et portant adaptation de certaines règles de sécurité applicables aux opérations de chargement et de déchargement effectuées par une entreprise extérieure	
Identification du site d'accueil:  SITOUR 15 rue Georges Méliès 95240 Cormeilles en Parisis Tél: 01 30 25 88 50		Horaires d'ouverture : Les chargements sont assurés : Du Lundi 8H au Vendredi 17h Les déchargements sont assurés : Du Lundi 8H au Vendredi 16h30	
Nature des opérations: Chargement et déchargement de produits non alimentaires		Identification de l'entreprise de transport : Nom : Adresse : Téléphone : Fax : Nom du responsable :	
Eléments de sécurité obligatoires sur le site		A RENSEIGNER PAR L'ENTREPRISE DE TRANSPORT	
    		Caractéristiques du véhicule Semi-remorque ☐ Porteur ☐ Utilitaire ☐ Autres à préciser : Type de véhicule Fourgon ☐ Bâché ☐ Benne ☐ Autres à préciser :	
Risques		Mesures de prévention	
Risque lié aux circulations et aux déplacements	Respecter les règles de circulation et de signalisation à l'intérieur et à l'extérieur du site. Respecter les règles de priorité : piétons. Manœuvrer et se déplacer avec prudence Vitesse maximum 20km/h à l'intérieur du site Porter les EPI obligatoires en fonction du risque éventuel Interdiction au conducteur de déplacer la remorque tant qu'une personne du site ne lui en a pas donné l'autorisation.	Lors de son arrivée, le conducteur se rend au bureau de la réception ou des expéditions pour les formalités puis positionne son véhicule à l'endroit indiqué. Avant toute opération de chargement, le chargeur s'assure que le véhicule est conforme aux exigences des clients : état des bâches, du plancher, propreté et absence d'odeur, sangles ou barres. Le chargement est assuré par une personne de l'entreprise d'accueil. Le conducteur a interdiction d'évoluer dans les zones de stockage. Tout conducteur n'ayant pas les équipements EPI requis se verra refuser d'être chargé ou réceptionné. Le déchargement est assuré par une personne de l'entreprise d'accueil. Le conducteur assiste aux opérations en prenant garde aux mouvements de véhicules et contrôle d'un bout à l'autre l'exécution de son déchargement (quantitatif et qualitatif).	
Risque de chute de plain-pied ou de hauteur	Se déplacer avec prudence Ne pas sauter du camion ou des quais Ne pas entrer sur le site par les portes de quais	Tout conducteur présentant des troubles de comportement se verra interdire l'accès à l'aire de chargement ou déchargement. Toute personne accompagnant un conducteur et n'ayant aucun lien direct avec la nature de sa mission sur le site doit rester à bord du véhicule. Avant de partir tout conducteur doit passer le bureau de la réception ou des expéditions pour prendre les documents correspondant au chargement ou au déchargement	
Incendie	Interdiction de fumer sur le site hors zones indiquées Utiliser les zones fumeurs et éteindre sa cigarette dans les cendriers appropriés	Il est formellement interdit : de consommer et/ou d'introduire de l'alcool sur le site -- de pénétrer sans autorisation sur le site de laisser en marche le moteur du camion lorsqu'il est à quai -- de nettoyer son véhicule sur le parking -- d'utiliser les matériels de l'entreprise sans autorisation du personnel d'accueil	
Manutention	Interdiction d'utiliser les engins sans autorisation	Divers : L'entreprise de transport s'engage à mettre à disposition de ses conducteurs les équipements de protection nécessaires (Casque, chaussures de sécurité, vêtement couvrant, gants, gilet haute visibilité) + si requis : câble TIR, équerres, sangles...	
Equipement	Porter des gants de manutention lors du chargement (débâchage, sanglage)	En cas d'incident ou d'accident : Prévenir le bureau expédition ou réception En cas d'incendie : Donner l'alerte aux premiers secours et aux pompiers : 018 (poste interne) ou 18 (à partir d'un portable)	
Chute d'objets	Chargement / Déchargement : ne pas stationner sous la charge. Interdiction de se déplacer dans les zones de stockage		
Hygiène	Interdiction de fumer, de manger et de boire dans l'entrepôt Respect et propreté des installations sanitaires		
Signature du responsable du site : M Nenad LOVRIC		Signature du transporteur :	

Fiche de sécurité machine

A l'occasion du départ de notre technicien de maintenance et afin d'assurer le transfert de compétences avec une nouvelle société prestataire assurant désormais la maintenance de notre site, nous avons saisi cette opportunité pour mettre à jour **les fiches de sécurité de nos machines à l'atelier de production.**

Chaque fiche comprend les informations suivantes :

- Les modalités de maintenance : contrat avec le fabricant ou maintenance interne.
- Les consommables associés avec le nom du fournisseur.
- Les risques sur la machine en texte et en pictogramme.
- Le taux d'utilisation, taux de fiabilité, taux de risque de panne.
- Les consignes courantes d'entretien (maintenance préventive avec fréquence, actions à mener, accessoires à utiliser).
- Les principales pannes rencontrées et les consignes de maintenance curative.



Parallèlement, nous avons un formulaire sur notre intranet permettant à chaque salarié de faire des demandes de maintenance lorsqu'il constate un dysfonctionnement, ce qui permet d'intervenir rapidement et contribue grandement à l'entretien régulier de notre site et de nos matériels.

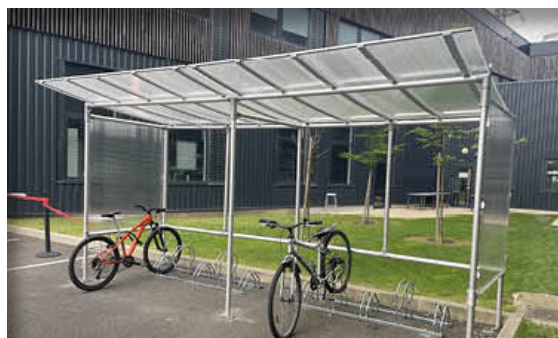
Abri à vélo

Depuis quelque temps, **le déplacement en vélo** est au cœur des préoccupations dans une démarche **éco-responsable**, le but étant de **réduire au maximum l'utilisation des voitures** et autres transports **polluants** pour la **planète**.

Il s'agit d'un moyen de déplacement **propre**, bon pour la santé et agréable au quotidien.

De ce fait, SITOUR a investi dans la mise en place d'un **abri-vélo** afin de faciliter le stationnement **sécurisé** des vélos et **d'encourager** l'utilisation de ce mode de transport par le plus grand nombre.

Le montage a été réalisé par nos équipes de l'atelier de production.



MÉCÈNAT : FAIRE UN PAS VERS L'AUTRE DANS UNE DÉMARCHE ALTRUISTE

Objectif

- ✓ Être un acteur actif en tant que mécène, soutenir nos parties prenantes ainsi que des artistes, des associations locales, des PME...

Actions menées

Comme chaque année, le groupe ISD met en place **des actions visant à soutenir des associations locales ou nationales portées par la Direction ou par nos collaborateurs**. Le montant total des dons s'élève en 2022 à 18 600 euros :

- Soutien de la Croix-Rouge Française et à différents ESAT de la région Lilloise (ESAT APEI – ESAT IRIS CAVA – ESAT ATELIERS JEMMAPES – ESAT CEDRATA), par le don de visières de protection, supports gels et protection en Plexi contre la COVID 19.
- Dons de divers supports de présentation en bois pour l'association LES ARTISANS D'ART de Serris pour exposer les produits des créateurs lors de leurs salons.
- Dons de 230 kilos de vêtements et chaussures pour la deuxième année consécutive, au RELAI DU VAL DE SEINE qui récupère les vêtements, sacs et chaussures afin de pouvoir les trier et les revendre à un prix modique aux plus nécessiteux. Cela génère également de l'emploi, de la réinsertion, une 2ème vie au vêtement et du recyclage.



©Valentin Nauton

Salon de l'artisanat d'art



PRINCIPES SOUTENUS CONCERNANT LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Les actions mises en œuvre par SITOUR couvrent le principe n°3 « Respecter la liberté du droit d'association et reconnaître le droit de négociation collective ».

LA MARQUE EMPLOYEUR :

Objectif

- ✓ **Susciter une participation active des collaborateurs au projet d'entreprise et développer le sentiment de fierté et d'appartenance.**

Actions menées

La marque employeur représente l'ensemble des actions engagées par l'entreprise afin de valoriser son image auprès de ses collaborateurs actuels et potentiels.

Pour faire suite à deux réunions avec l'ensemble du personnel que nous avons organisées au cours du premier trimestre 2023, nous avons invité l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise à **répondre à une enquête interne sur la flexibilité du temps de travail**.

Dans le cadre de cette communication, nous avons détaillé les éléments de contexte qui ont jalonné toute notre démarche et nous ont amenés à solliciter nos collaborateurs.

« Notre ancrage : une entreprise avec une volonté de mettre en place un cadre de travail épanouissant »

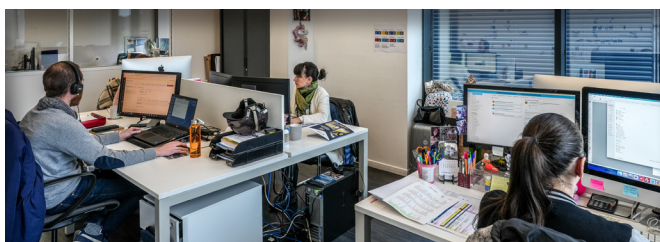
En amont, cet ancrage s'est traduit par :

- Un dialogue interne qui s'est intensifié depuis la crise sanitaire autour d'une dynamique managériale globale.
- Un **nouvel actionnariat** majoritaire visant à pérenniser l'entreprise avec une volonté de transmission progressive.
- Une **réflexion de fonds menée en 2022** sur les **organisations des métiers pour fluidifier les relations transverses** au sein du groupe et qui va se poursuivre en 2023.

Transmission
Dialogue Ressources Humaines
Collectif Individu
Transparence Charte
Épanouissement

En aval, cet ancrage se traduit par les actions suivantes :

- Avoir une **proposition de valeur** qui nous est propre dans un contexte externe en évolution permanente.
- Formaliser notre marque employeur par une charte Ressources Humaines.
- S'ancrer dans une démarche fondée sur **l'équité** et la **transparence avec l'individu au service du collectif**.



© Michel Blossier pour Spirit

Nos partis-pris sont les suivants :

- Notre priorité : encore et toujours le service client. C'est lui qui nous guide dans nos actions.
- Notre objectif : amener de la flexibilité pour mieux conjuguer les attentes individuelles des collaborateurs et les besoins collectifs de l'entreprise.

La marque employeur est vivante et s'inscrit dans une démarche gagnant-gagnant : elle est donc amenée à évoluer ou à être remise en cause si nécessaire.

- Nos valeurs : les valeurs permettant de bonnes conditions de travail sont la transparence dans notre activité (associée à nos systèmes d'information), le respect du cadre (des horaires, des pauses, ...) et la confiance (associée à des contrôles aléatoires).

Nos actions 2023 sur la marque employeur sont les suivantes :

- Des tickets restaurant à partir de fin juin 2023 associée à une cafétéria.
- Un accord d'intéressement.
- Un accord de participation.
- Une **communication interne dynamique** avec une nouvelle charte graphique (nouveaux arrivants, mobilités internes, changements d'organisation, ...).

- Une **mutuelle prise en charge à 75%** par l'entreprise avec des garanties performantes et une gestion optimisée avec le nouveau partenaire Génération.
- Des **moments de convivialité réguliers** avec 2 événements phares (Summer et Christmas Party).
- Un **système d'information Monday, original et dynamique**, déployé progressivement dans tous les services permettant d'optimiser la gestion de projets transverses.



Nos prochaines étapes :

- Une révision de l'accord d'intéressement avec un déplaçonnement.
- Une nouvelle décoration pour notre site de Cormeilles et un réaménagement de notre Show-Room afin de rendre le travail en présentiel encore plus agréable et mieux accueillir nos clients.
- Une opportunité de flexibilité du temps de travail pour les non-cadres afin de créer des conditions de travail plus homogènes au sein de l'entreprise et leur permettre d'avoir un meilleur équilibre vie personnelle et vie professionnelle.

...associées à

- La rédaction d'une charte de bonne conduite pour responsabiliser individuellement chaque collaborateur et favoriser une cohésion collective au sein de notre entreprise.
- La définition des règles du télétravail applicables dans notre entreprise.

Notre démarche consultative sur la flexibilité du temps de travail se structure en 2 phases

1) Une approche en collaboration avec le CSE.

Des propositions faites par la Direction et partagées avec les représentants du personnel.

La décision finale appartenant à la Direction.

2) Une consultation interne des cadres et des non cadres sous forme d'un questionnaire afin de :

- Valider si les propositions faites sont en phase avec la majorité des attentes collectives du personnel non-cadre.
- Recueillir l'avis des cadres et managers sur cette proposition d'organisation.
- Être force de propositions dans le cadre défini.

Les résultats seront communiqués au cours du mois de juin 2023 avec une décision finale appartenant à la direction.

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Objectif

- ✓ **Lister et formaliser les savoir-faire et compétences organisationnelles portés par les personnes en se basant sur une approche par processus.**

Actions menées

Nous sommes engagés depuis le début de l'année dans la mise en place d'une démarche Qualité avec un vrai projet d'entreprise qui se met en marche.

Ce projet implique de nombreux collaborateurs et nécessite d'y consacrer du temps.

Nous avons initié la démarche au niveau du pôle Commerce et du pôles projets qui sont deux axes prioritaires pour 2023.

La description des processus permet d'avoir **une vision simplifiée de l'organisation interne** et donc de formaliser et d'optimiser les activités clés.

Cela répond également au besoin de **pérenniser les savoir-faire de l'entreprise**. L'approche processus est donc **un outil d'amélioration incontournable** pour **le bon fonctionnement, le bien être des collaborateurs dans leur environnement de travail et la maîtrise des workflows**.

Comment ?

Accroître la motivation et le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs

La réalisation de groupes de travail **collaboratifs** nous a permis d'être **plus efficaces** pour définir des processus pertinents, mais aussi pour impliquer les collaborateurs dans leur définition. Ceci engendre deux effets : assurer **l'adhésion au processus** défini et à **son application**, mais aussi développer le **sentiment d'appartenance** et de reconnaissance, et de manière plus générale la **motivation**, au sein de l'entreprise.

Les collaborateurs sont plus impliqués dans le fonctionnement de l'entreprise, car ils évoluent dans un climat qui met en avant la recherche de qualité et de performance via des montées en compétences. **Les salariés apportent une réelle contribution individuelle et collective aux réalisations, et sont partie prenantes de la valeur ajoutée quelque soit leur niveau hiérarchique.**

Casser les silos entre les équipes et améliorer l'environnement de travail

Dans la plupart des entreprises, des silos se créent naturellement entre les services. Par une méconnaissance des façons de faire des autres, un manque évidant de productivité apparaît : des tâches réalisées en doublon, des incompréhensions générant des tensions. En phase de croissance, les effets de silos s'amplifient avec l'entreprise.

La démarche processus, sans faire disparaître l'intégralité de ces dysfonctionnements, permet de briser ces silos en imposant une réflexion partant du besoin du client jusqu'à sa satisfaction. SITOUR étant en pleine croissance, **la mise en place de processus transverses aux équipes permettra donc à chacun de comprendre le besoin et le mode d'organisation générale.**

Harmoniser les pratiques et faciliter le travail au quotidien

Lorsque ce projet processus a été lancé dans l'entreprise, la première étape était de recenser les façons de faire auprès des collaborateurs. L'idée est de **co-construire en conservant le meilleur des pratiques de chacun** pour mettre au point une nouvelle procédure. Celle-ci sera ainsi appliquée par tous, et sera **source de motivation pour les collaborateurs qui seront moins réticents à remonter leurs suggestions d'évolution au fil de l'eau.**



Ainsi en définissant ses processus clés de manière adéquates, l'entreprise s'assure que les étapes à suivre et les façons de faire seront connues de tous. La formalisation des processus reste un **outil de travail ouvert à l'amélioration et la contribution ultérieure de tous sans limiter la prise d'initiative.**

La mise en place d'une démarche processus nous permettra de définir les pratiques clés de l'entreprise et d'avoir gain de temps très significatif sur **la montée en compétences d'un nouveau collaborateur.** L'ensemble des informations est centralisé et disponible, facilitant ainsi le travail de nos collaborateurs.

PRINCIPES SOUTENUS CONCERNANT **L'ENVIRONNEMENT**

Les actions mises en œuvre par SITOUR couvrent le principe n°8 « Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ».

UNE RÉDUCTION DE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

1. LE MADE IN FRANCE POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE

Objectif

- ✓ **Rapatrier nos gammes stratégiques en France, pour diminuer l'impact environnemental.**

Actions menées

Gamme EasyFacing

Dans sa démarche de **rapatriement de produits en Europe et en France**, Sitour s'est attaquée à sa gamme de pousseurs Easyfacing. Les pousseurs composés de plastique et de métal automatisent la mise en avant des articles en magasin. La gamme était produite et assemblée jusqu'en 2021 aux Etats-Unis. Les pièces sont maintenant produites en Europe et assemblées en France. Ce changement a permis un gain considérable en volume transporté. Les pièces sont livrées démontées en France ce qui permet **de respecter 2 critères d'écoconception de la PLV** :

- **Optimiser les entrants.**

Puis elles sont assemblées et distribuées aux clients, en respectant un second critère :

- **Optimiser la logistique client.**

Gamme Bulk It! Certifiée MADE IN FRANCE

Adopter un mode de consommation d'achat en vrac pour un consommateur, est une démarche engagée qui véhicule de vraies valeurs de zéro déchet et de préservation de la planète. C'est à partir de ce constat que nos équipes Innovation et Marketing ont pensé et conçu notre gamme de distributeurs pour la vente en vrac Bulk it !

Au-delà du fait de les fabriquer à partir de matières **recyclées** et/ou **recyclables**, nous ne pouvions pas promouvoir des produits que nous allions fabriquer au-delà de nos frontières !... C'est donc tout naturellement que nous avons pris la **décision de localiser nos sites de production de nos trémies, bacs à pelle et bacs à râteau en France, avec toutes les contraintes techniques et matérielles que cela peut engendrer.**

Nous avons relevé le défi avec brio et quoi de plus valorisant pour nos clients et nos équipes de faire **certifier l'Origine France Garantie** par le label du même nom, qui met en avant les entreprises qui s'engagent à concevoir et fabriquer en France. **Ce label**, validé par l'organisme de certification Veritas, garantit que le produit acheté est fabriqué en France et qu'il n'est pas importé de l'autre bout du Monde !



2. UN COMITÉ AU CŒUR DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Objectif

- ✓ Créer une dynamique autour de la démarche RSE.

Actions menées

Parce que des réponses durables au défi environnemental ne pourront être apportées qu'au prix d'un engagement soutenu, SITOUR **s'investit sur tous les fronts pour maîtriser son empreinte écologique**. Sa démarche est **globale** et **transverse**. Le plan d'action pluriannuel a pour objectif de créer un impact environnemental positif sur les acteurs internes et la société dans sa globalité.

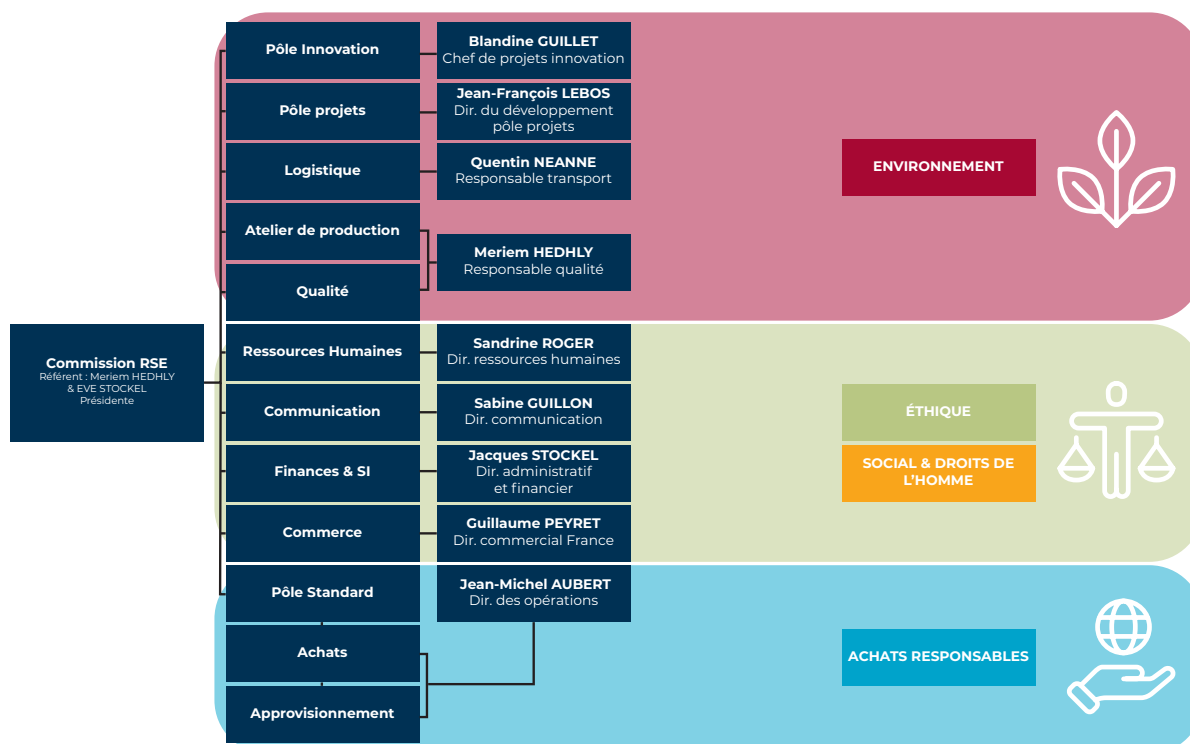
C'est pourquoi, un comité de pilotage a été formé faisant intervenir l'ensemble des services de la société.

Le plan d'action environnemental est discuté collectivement et de manière transverse.

Des réunions de 3 heures ont lieu tous les deux mois afin de dynamiser nos actions dans le temps et de leur donner plus de cohérence, d'efficacité et de sens.

La **charge de travail est partagée** et les participants font office **d'ambassadeurs de la démarche dans leur service**.

Ce comité RSE permet d'impulser des initiatives, de les fédérer et de les prolonger, pour donner un axe à la stratégie et au développement de l'entreprise. Notre **but majeur aujourd'hui se résume dans le triptyque : éviter, réduire, compenser** les impacts de nos activités.



3. DÉCHETS : UNE DÉMARCHE TRÈS VOLONTARISTE

Objectif

- ✓ Réduire notre impact environnemental en triant et valorisant nos déchets

Actions menées

Nos partenariats

Pour **réduire sa production de déchets** et **améliorer leur taux de valorisation**, SITOUR mène une **démarche de tri systématique**. La collecte et le recyclage des déchets de bureau (papiers, bouteilles, gobelets, canettes) et logistiques (cartons, bois), sont confiés à deux entreprises régionales qui valorisent et recyclent l'ensemble des déchets recyclables des entreprises du secteur tertiaire de toute l'Ile-de-France. Avec un centre de tri dans notre zone d'activité et une garantie 100% recyclé en France. Ce choix nous permet non seulement de recycler et valoriser nos déchets mais aussi de réduire notre empreinte carbone. Jusqu'à maintenant concentrée sur les déchets bureaux et logistique, la démarche s'ouvre aux déchets de production. **La priorité a été donnée au PVC, principale source de déchet industriel banal de Sitour. Trois nouveaux partenariats sont nés en début d'année :**

- L'étiquetage en PVC est récupéré par l'un de nos fournisseurs produits pour être broyer et recycler dans le secteur du bâtiment.
- Les chutes de PVC brutes sont récupérées par un second fournisseur de matière première. L'enlèvement des déchets s'effectuera exclusivement à l'occasion d'une livraison de matière pour garantir un minimum d'émissions de gaz à effet de serre.
- Nos déchets vieux fers et métaux sont rachetés et valorisés par une société pour bénéficier d'une seconde vie.

Ménage de printemps

Pour poursuivre nos actions en faveur du recyclage de nos déchets (bois, carton, plastique, papier, ferraille), nous avons proposé à nos collaborateurs, à l'occasion de la journée «ménage de printemps», de mettre en place le **tri selon les 5 flux**.

BOIS

PAPIER/CARTON

FERRAILLE

PLASTIQUE

VERRE

Des bennes ont été mises à disposition. Lors de la mise en place du tri, la responsable amélioration continue a accompagné les collaborateurs dans l'application des consignes de tri.

Cette journée nous a **permis non seulement de faire du ménage dans nos bureaux mais aussi de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs au «comment» & «pourquoi» trier**

Il n'y a pas de « petite » démarche environnementale, seulement la volonté d'aller vers un mieux.

4. UN SITE MOINS ÉNERGIVORE

Objectif

- ✓ Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Actions menées

Nos besoins quotidiens demandent beaucoup d'énergie (chauffage, éclairage, appareils électro-ménagers, transports...). La consommation d'énergie génère de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

L'implication et l'engagement de nos collaborateurs dans la démarche environnementale, par des simples gestes du quotidien comme la **réduction de la température** de chauffage ont porté leurs fruits.

Cette année, nous avons pu réduire notre consommation d'énergie de **20%** entre le gaz et l'électricité.

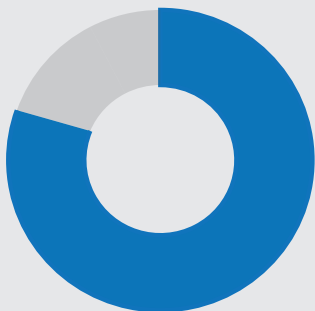
2022

Consommation électrique : 418661 kwh



2023

Consommation électrique : 367878 kwh
soit



**20 %
de moins**

PRINCIPES SOUTENUS CONCERNANT **L'ENVIRONNEMENT**

Les actions mises en œuvre par SITOUR couvrent le principe n°9 « Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ».

L'ÉCO-CONCEPTION AU CŒUR DE NOS PROCESS

1. LE LABEL SHOP-SKOR

Objectif

✓ Renouveler notre engagement en matière d'éco-conception.

Actions menées

Dès 2009, la marque SITOUR a lancé en interne le **programme A.I.R.** (Aider la mise en filière de recyclage, Intégrer des matières recyclées, Réduire la part matière) qui a permis l'intégration de **30% de matière recyclée dans la réalisation d'une gamme de séparateurs pour tablettes de gondoles.**

La mise en place de ce programme a permis l'obtention du label **SHOP-SKOR en 2016**, qui certifie la prise en compte de critères d'éco-conception dans la démarche des entreprises du secteur de la PLV en France.

En 2022, l'agrément SHOP-SKOR a été renouvelé. L'effort de rapatriement de fabrication en France et en Europe et les relations fécondes avec les fournisseurs partenaires ont été appréciés. **Un plan d'action pour 2024 a été défini autour de la traçabilité du travail d'écoconception et de sa communication commerciale.**

1. ANALYSE DU CYCLE DE VIE (ACV)

Objectif

✓ Exploiter l'outil ACV dans notre démarche environnementale

Actions menées

Les groupes de travail pilotés par l'institut Shop ! se sont concrétisés en 2022 par la mise en place d'un outil informatique d'ACV.

Le projet visait le développement d'un outil commun aux acteurs de la PLV pour évaluer puis optimiser objectivement l'impact environnemental d'un produit. Celui-ci permet de guider les choix techniques dès le début de la conception d'un produit. La phase d'appropriation du logiciel a commencé et l'intégration de l'outil se fait progressivement dans les process.

A terme, l'outil ACV sera un gage de transparence et d'échange au sein du réseau d'experts de la PLV et permettra **d'optimiser les bonnes pratiques tout en faisant ressortir la valeur environnementale d'un produit.**



3. NOS CLIPS RÉUTILISABLES

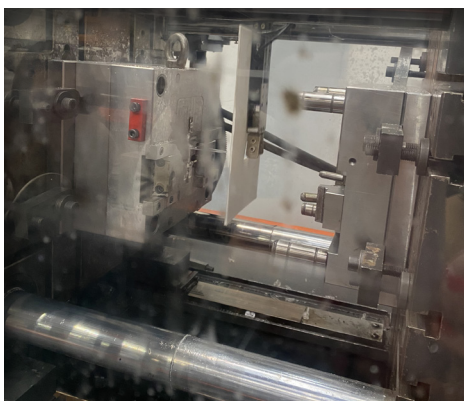
Objectif

- ✓ Diminuer l'impact environnemental des systèmes d'accroche

Actions menées

En 2020, Sitour a commercialisé pour l'un de ses clients, un clip réutilisable qui remplaçait les systèmes d'accroche existants à usage unique. Le clip avait été réfléchi pour avoir une comptabilité avec des produits fabriqués à partir de plastique recyclé. **Dans le prolongement de ce travail, une réflexion est menée sur les alternatives aux accroches aimantées fortement présentes dans le matériel de PLV.**

Les aimants ont un impact environnemental très fort dû à leur matière première et à leur fabrication. Leur avantage réside dans la flexibilité et leur simplicité d'utilisation. Des essais ont été réalisés en 2022 et **les études se poursuivent.**



PRINCIPES SOUTENUS CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les actions mises en œuvre par SITOUR couvrent le principe n°10 « Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin ».

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Objectif

- ✓ Formaliser les règles de conduites qui s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs du groupe et qui doivent les guider dans leur travail au quotidien

Actions menées

Le groupe ISD structure son management autour de 4 valeurs clés qui définissent sa responsabilité envers ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires.

TRANSPARENCE

ENGAGEMENT

INNOVATION

DIVERSITÉ

Par ailleurs, nous sommes guidés dans nos actions par des principes éthiques : intégrité / sincérité / équité et exemplarité

Nous **avons pris la décision de formaliser nos valeurs et engagements dans une charte éthique** qui permet à chaque collaborateur de le guider dans la réalisation de ses missions, de garantir notre image et notre réputation et de permettre au groupe de poursuivre son développement en toute sécurité .

Cette charte éthique est portée à la connaissance de chaque nouvel embauché lors de son parcours d'intégration, communiquée et accessible à l'ensemble de nos parties prenantes (clients, fournisseurs actionnaires...).

+ 3 3 (0) 1 3 0 2 5 8 8 5 0

info@sitour.fr



RSC Pontoise : B562 064 972. SITOUR se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les produits décrits dans ce document. Ce document, les photos, textes et dessins qu'il contient n'ont aucun caractère contractuel. Tous les droits sont réservés et la reproduction totale ou partielle de ce document est strictement interdite sans accord de la société SITOUR. Ne pas jeter sur la voie publique. Juin 2023 - SITOUR, une marque du groupe ISD.

www.sitour.fr